

Communiqué de presse

Neuchâtel, le 2 août 2022

Extinction de l'éclairage public pour admirer les étoiles

En collaboration avec Viteos, les communes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et Le Locle participent à l'édition 2022 du Projet Perséides. Dans la nuit du 12 au 13 août, une partie de l'éclairage public sera éteint afin de permettre à la population d'observer la pluie d'étoiles filantes des Perséides, sans pollution lumineuse.

Les villes du canton de Neuchâtel ont suivi l'appel de l'association "Projet Perséides". Avec le soutien de Viteos, elles prendront part à la quatrième édition de cet événement symbolique, en éteignant leur éclairage public dans plusieurs zones. L'opération est prévue dans la nuit du 12 au 13 août. En cas de mauvais temps, elle pourrait être avancée à la nuit du 11 au 12 août.

Chaque année, à cette période, a lieu l'une des plus belles pluies d'étoiles filantes. Malheureusement, ce spectacle est en grande partie caché par nos lumières artificielles. Le "Projet Perséides" propose aux communes d'éteindre l'éclairage public afin de permettre à la population de contempler les astres et de redécouvrir la nuit.

Cette opération s'inscrit par ailleurs dans la volonté politique de lutter contre la pollution lumineuse ainsi que le gaspillage énergétique dus à l'éclairage nocturne. Elle permet ainsi de préparer les citoyennes et les citoyens à la réduction ou la suppression des sources de lumière artificielle superflues, tout en participant à la sobriété énergétique nécessaire dans le contexte actuel de hausse des prix et de risques de pénurie.

Pour cette action, les secteurs et bâtiments suivants resteront éteints toute la nuit :

- **À Neuchâtel:** Quai Max-Petitpierre jusqu'aux Bains des Dames, zone Nid-du-Crô jusqu'au Palafitte (lisière du lac), quartier autour de l'Observatoire, secteurs Pierre-à-Bot, Chaumont et Valangin, ainsi que la partie nord des territoires de Peseux-Corcelles-Cormondrèche.
- **À La Chaux-de-Fonds:** Quartiers Point du jour, Recorne, Cerisier, Foyards et Montagnons.
- **Au Locle:** bâtiments publics de l'Hôtel-de-Ville, de la Grande-Rue, de la place du Marché et de la place du Premier-Août, éclairage public des quartiers Calame, Molière, des Monts et Tertre, ainsi que Le Grand Cernil aux Brenets.

Sur le plan technique, l'extinction de l'éclairage public est gérée par Viteos, fournisseur d'énergie des trois communes.

Toute information supplémentaire peut être obtenue auprès de:

Ville de La Chaux-de-Fonds: Patrick Herrmann, conseiller communal, tél. 032 889 00 20

Ville du Locle: Claude Dubois, conseiller communal, tél. 079 408 73 63

Ville de Neuchâtel: Mauro Moruzzi, conseiller communal, tél. 032 717 76 02

Viteos SA: Claire-Lise Clément, Secrétaire générale, tél. 032 886 00 04